

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

❖ PRESTATIONS

APPARTEMENT	HONORAIRES TTC*	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 110 000 €	Forfait 10 000 € TTC maximum	VENDEUR
⇒ De 110 001 € à 350 000€	7 % TTC maximum	VENDEUR
⇒ Au-delà de De 350 001 €	6 % TTC maximum	VENDEUR
MAISON / VILLA	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 110 000 €	Forfait 10 000 € TTC maximum	VENDEUR
⇒ De 110 001 € à 350 000€	7 % TTC maximum	VENDEUR
⇒ Au-delà de De 350 001 €	6 % TTC maximum	VENDEUR
LOCAL COMMERCIAL (murs)	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 110 000 €	Forfait 10 000 € TTC maximum	VENDEUR
⇒ De 110 001 € à 350 000€	7 % TTC maximum	VENDEUR
⇒ Au-delà de De 350 001 €	6 % TTC maximum	VENDEUR
FOND DE COMMERCE	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
	Forfait de 12 mois de loyer TTC	VENDEUR
TERRAIN A BATIR	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Si démarches administratives à réaliser	De 5 à 10 % TTC maximum	VENDEUR

* TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

Honoraires au 10/03/2023

SARL GRANIT IMMOBILIER, capital social 1000 €, n° SIREN/SIRET n°477 777 585 00019 « RCS Nice »
 Carte professionnelle n° CPI , 06052016000003753, délivrée le 2 février 2016 par la préfecture située à Alpes Maritimes
 Agent Immobilier Garanti par GALIAN – 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS, pour un montant de 120 000 €..

HONORAIRES DE TRANSACTION LOCATIONS

❖ PRESTATIONS

❖ Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation	- 1 € / m ² de surface habitable	Bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail ²	- Zone tendue 10€/m ² - Zone non-tendue 8€/m ²	Bailleur et Locataire
Etat des lieux location vide ²	- Zone tendue ou non tendue : 3€/ m ²	Bailleur et Locataire
Etat des lieux location meublée ²	- Zone tendue ou non tendue: 3€/ m ²	Bailleur et Locataire
Application de la loi du 15/09/2014 concernant les honoraires : si le tarif est supérieur à 1 mois de loyer hors charges alors le montant des honoraires sera plafonné à 1 mois de loyer hors charges (charge du bailleur et locataire)		
❖ Locaux de droit commun	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation	- 1 € / m ² de surface	Bailleur
Rédaction du bail	- Zone tendue 10€/m ² - Zone non tendue 8€/m ²	Bailleur et Locataire
Etat des lieux	- Zone tendue ou non tendue: 3€/ m ²	Bailleur et Locataire et Locataire
❖ Locaux commerciaux	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation	- 1 € / m ² de surface	Bailleur
Rédaction du bail	- Zone tendue 10€/m ² - Zone non tendue 8€/m ²	Bailleur et Locataire
Etat des lieux	- Zone tendue ou non tendue: 3€/ m ²	Bailleur et Locataire
❖ Locaux professionnels	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation	- 1 € / m ² de surface	Bailleur
Rédaction du bail	- Zone tendue 10€/m ² - Zone non tendue 8€/m ²	Bailleur et Locataire
Etat des lieux	- Zone tendue ou non tendue: 3€/ m ²	Bailleur et Locataire
❖ Autres biens	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation	- 1 € / m ² de surface	Bailleur
Rédaction du bail	- Zone tendue 10€/m ² - Zone non tendue 8€/m ²	Bailleur et Locataire
Etat des lieux	- Zone tendue ou non tendue: 3€/ m ²	Bailleur et Locataire
❖ Locations saisonnières	HONORAIRES TTC ¹	A LA CHARGE DU
Entremise / négociation	- 1 € / m ² de surface habitable	Bailleur
Rédaction du bail	- Zone tendue 10€/m ² - Zone non tendue 8€/m ²	Bailleur et Locataire
Etat des lieux	- Zone tendue ou non tendue: 3€/ m ²	Bailleur et Locataire

¹ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

² Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par décret.

Honoraires au 10/03/2023

SARL GRANIT IMMOBILIER, capital social 1000 €, n° SIREN/SIRET n°477 777 585 00019 « RCS Nice »
Carte professionnelle n° CPI, 06052016000003753, délivrée le 2 février 2016 par la préfecture située à Alpes Maritimes
Agent Immobilier Garanti par GALIAN – 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS, pour un montant de 120 000 €.